

Participation à la 66^{ème} réunion du Groupe de Berlin organisée à Bruxelles

Pour la deuxième fois cette année, les membres de l' « *International Working Group on Data Protection in Telecommunications* », plus communément appelé « *Groupe de Berlin* », se sont réunis les 10 et 11 octobre pour deux jours de travaux sur des sujets d'actualité impactant la protection des données.

Organisée cette fois ci à Bruxelles sous la houlette du Contrôleur européen de la protection des données (CEPD), cette réunion a été l'occasion pour les deux agents de la CCIN présents d'échanger et de partager leur expérience avec leurs homologues étrangers sur des problématiques telles que la portabilité des données, la technologie blockchain ou encore les appareils contrôlés par la voix.

Les discussions ont par ailleurs continué sur le document de travail sur la traçabilité et l'analyse statistique détaillée de la navigation sur internet auquel la CCIN a contribué. Ce dernier devrait ainsi pouvoir donner lieu l'année prochaine à un texte de référence.

Fondé en 1983, le Groupe de Berlin sur la protection des données dans les télécommunications est un groupe de travail international composé de représentants d'autorités de contrôle nationales de la protection des données, mais aussi de représentants de gouvernements et d'organisations internationales ayant pour mission d'élaborer des propositions et des recommandations au sujet de la protection des données dans les télécommunications.

